



Ville de
Mercier

CHEF DE DIVISION – ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUES

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, DU GÉNIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Statut d'emploi : Poste cadre (35h / semaine)

Supérieur immédiat : Directeur des travaux publics, du génie et de l'environnement

Période d'affichage : 11 au 25 juin 2025

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Pour joindre notre équipe, vous devez :

- Posséder un baccalauréat dans le domaine de l'environnement ou l'équivalent;
- Posséder quatre (4) ans d'expérience dans un poste similaire;
- Aptitude marquée pour le service à la clientèle et le service aux citoyens;
- Faire preuve d'un jugement pratique, d'initiative et d'une aptitude à analyser différents problèmes et à trouver des solutions judicieuses et appropriées à moindres coûts;
- Être organisé, structuré et en mesure de gérer divers dossiers simultanément dans les délais prescrits;
- Posséder une grande habileté à négocier, à favoriser la concertation et être en mesure d'œuvrer avec beaucoup de flexibilité;
- Favoriser le travail d'équipe et maintenir de bonnes relations avec tous les intervenants soit : les employés, les élus, la direction générale, les fournisseurs.
- Adhérer à la mission et aux valeurs (Intégrité, transparence, rigueur, partenariat, respect) que la Ville prône;
- Sens de l'éthique, l'organisation, rigueur, leadership, autonomie, entregent et capacité de communiquer sont autant de qualités recherchées;
- Maîtriser parfaitement la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ainsi que les différents logiciels de bureautique (Suite Microsoft Office).

Ce que nous offrons :

Le salaire et les conditions de travail sont régis par la politique administrative du personnel-cadre intermédiaire de la Ville de Mercier.

- Un salaire annuel entre 86 169.62\$ à 112 018.91\$
- Ville en pleine croissance;
- Environnement de travail collaboratif et stimulant;

Processus de sélection :

- Deux entrevues;
- Une vérification des références d'emploi;
- Une nomination par résolution entérinée par le Conseil municipal.

La Ville de Mercier est une ville dans la municipalité régionale de comté de Roussillon au Québec, située dans la région administrative de la Montérégie, qui se trouve au bord du lac Saint-Louis.

Elle accueille de plus en plus de jeunes familles qui adoptent la Ville de Mercier pour sa qualité de vie. Elle dessert, à ce jour, près de 15 690 citoyens.

Avec de nouvelles constructions chaque année, la Ville de Mercier évolue tranquillement en songeant à l'avenir, en se souvenant du passé, mais surtout, en se souciant du présent et de la qualité de vie de ses familles.

Vivre au cœur d'un grand jardin



Ville de
Mercier

MISSION

Offrir des services de proximité de la plus haute qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de Mercier.

VALEURS

Intégrité et transparence

Rigueur

Collaboration

Respect

DEVISE

La Ville de Mercier a fait sienne la devise « **POUR RÉGLER UN PROBLÈME, IL FAUT ÊTRE EN MODE SOLUTION !** » en cohérence avec sa mission, avec les notions de ville innovatrice, de modèle d'efficacité, de résilience, de performance et de proactivité incluses dans sa vision, de même qu'avec la valeur de collaboration. Cette devise inspire l'attitude de tous les membres de la municipalité.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Direction des ressources humaines

☎ 450-691-6090

✉ emploi@ville.mercier.qc.ca

À quoi ressemble votre semaine de travail :

- S'assure d'appliquer les règlements liés à l'Environnement et les changements climatiques dans sa direction, entre autres : les gravières/sablières, le remblai, l'usage de l'eau potable, les cours d'eau et les installations septiques;
- Coordonne la gestion et le suivi des plaintes à caractère environnemental, tiens à jour les registres et statistiques, effectue des visites d'inspection et rédige les rapports afférents;
- Représente la municipalité auprès des partenaires (MELCCFP, MRC, OBV, etc.), de la communauté, lors de comités de travail internes/externes et consultations publiques;
- Élabore, révise et applique des politiques, des plans d'action et des programmes de protection de l'environnement, de développement durable et d'adaptation/résilience climatique (ex. : Plan d'action en environnement, Plan climat municipal, GES, biodiversité, etc.);
- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités ainsi que les projets de la division de l'environnement et des changements climatiques;
- Détermine, en collaboration avec son supérieur, les orientations, les objectifs ainsi que les priorités de sa division;
- Prépare les demandes d'autorisation aux différentes instances environnementales : ministères, C.P.T.A.Q., etc. ;
- Analyse les recommandations des rapports de professionnels sur différentes études techniques et spécialisées qui lui sont soumises et émet ses recommandations et commentaires;
- Supervise l'inspecteur en environnement lors des visites de terrains, des enquêtes et des inspections visant la conformité environnementale.
- Participe activement à l'organisation des consultations publiques en environnement ;
- Fournis des conseils et des orientations en lien avec son domaine d'expertise et la gestion de la Direction.
- Exerce le rôle de personne-ressource principale dans l'organisation en matière d'environnement pour des dossiers tels que la gestion du dépôt à neige, le fonctionnement de l'écocentre, la gestion des matières résiduelles, etc.;
- Propose des solutions innovantes et accompagne les différentes directions dans la transition énergétique;
- Représente la ville au sein du Comité consultatif Citoyens et s'assure de porter les projets à l'administration municipale;
- Collabore à différents dossiers spéciaux ponctuels selon la demande de son supérieur immédiat, entre autres : les Fleurons, les jardins communautaires, l'autopartage, la station lave-glace, la distribution de compost, les barils de pluie, etc.;

Comment déposer votre candidature :

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **25 juin 2025** en spécifiant le numéro du concours DOT2025-018-TP dans l'objet par courriel : emploi@ville.mercier.qc.ca

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue.

Également, nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.